



Rencontre avec M. Jean-Luc Tavernier, DG de l'Insee :
compte rendu et déclaration liminaire

Marseille, le 1er juin 2022

Synthèse des échanges

L'organisation de la rencontre prévoyant deux temps, une rencontre plénière sous la forme d'une InfoCom avec les agents suivie d'une rencontre avec leurs représentants, nous a semblé adaptée. Nous avons donc accepté la proposition qui nous a été faite d'échanger avec le DG. En cela nous avons joué notre rôle de « représentants » du personnel élu avec le mandat de négocier des avancées et de défendre les intérêts collectifs et individuels. Nous avons choisi de lire à plusieurs voix une déclaration que nous avons préparée, afin de jalonner la discussion, en pointant sur des sujets spécifiques touchant notre DR. Vous trouverez cette déclaration après la synthèse des échanges

En premier lieu, nous avons mis l'accent sur les baisses d'effectifs subies par la Direction régionale, plus fortes qu'ailleurs (-22% entre 2015 et 2021 contre -15% en moyenne dans les DR). Nous souhaitons profiter de cette rencontre pour que le DG ait conscience de nos spécificités locales, et en particulier que chez nous, la baisse s'accompagne d'un choc démographique avec le remplacement d'agents seniors expérimentés par des plus jeunes à former. Dans ce contexte, nous avons demandé des garanties sur le maintien des pôles et des sites de la DR et un engagement à ce que la baisse d'effectifs soit le plus possible « freinée » pour les années à venir. Le DG a confirmé ce qu'il avait dit lors de l'InfoCom, à savoir qu'il défendrait la stabilité des effectifs de l'Institut. Concernant la DR, il a semblé étonné de l'ampleur de la baisse et a indiqué qu'il y serait attentif.

Concernant les pôles et les sites, le DG a indiqué qu'il resterait attaché, quelles que soient les conclusions de la Cour des Comptes, à la diversité des métiers et des activités de l'Insee sur l'ensemble du territoire. Aucune fermeture de pôle ou de site n'est envisagée aujourd'hui pour la DR. Concernant les transferts d'activité DG-DR, il reconnaît que la situation est au point mort. Il pense qu'il appartient aux DR de faire remonter des propositions de transferts. Suite aux réactions que nous avons entendues lors de la réunion plénière, nous avons sensibilisé le DG aux difficultés actuelles du site Sirene en lien avec la charge de travail, les inquiétudes sur Sirene4 (dont il est bien conscient) et l'attractivité lors de la mobilité. Nous avons souligné l'attachement des agents à la qualité. Nous avons demandé que si arbitrage il devait y avoir pour la quantité (« faire des liasses ») au détriment de la qualité, celui-ci soit pleinement porté et formulé par la Direction. Nous avons essayé de sensibiliser le DG aux limites d'un recours aux intérimaires pour réduire le stock de liasses étant donné le petit volume de travaux nécessitant une faible expertise. Nous avons indiqué que le recours à d'anciens agents retraités pour aider ponctuellement Sirene serait plus efficace dans ce cadre.

Sur l'action régionale, le DG nous a indiqué que la Cour des Comptes ne mettait pas en cause le principe des études locales. Sur d'éventuelles mutualisations interrégionales, le DG n'a pas semblé soutenir en priorité le schéma d'une déterritorialisation des études, autrement dit le fait qu'une région effectue des études pour une autre région, schéma qu'il a qualifié « d'extrême ». Il semble plutôt favorable à des gains provenant de la réutilisation d'expériences dans le réseau. Nous ne l'avons pas senti « crispé » sur le ratio étude / agent mais au contraire il a indiqué que le SED pouvait décider de dégager des marges notamment pour aller au-devant des publics.

Sur le sujet des conditions de travail, nous avons mis l'accent sur la demande qui nous remonte de plus de souplesse que nous traduisons par un volume accru de jours de télétravail flottants. Malheureusement sur ce sujet il semble peu enclin à changer sa position pour le moment. Nous avons également abordé le sujet du présentiel à repenser et à se réapproprié collectivement, sous l'angle particulier de la convivialité (chorale, body-pump, club de jeux de société, etc.). Le DG a indiqué qu'il était attaché aux démarches pour promouvoir la convivialité et que l'Insee pourrait très bien contribuer à certains financements. Nous avons évoqué également le sujet de la restauration collective, l'existence d'une association et la reconnaissance de l'engagement des agents dans cette association. Le DG a dit qu'il était conscient que les problèmes de disponibilité étaient liés au manque d'effectifs. La Directrice régionale ne voit pas d'inconvénient à ce que les activités liées à la cantine soient mentionnées dans les CREP.

Sur le déménagement, le DG est sensible aux critères de réimplantation que nous avons mis en avant (accessibilité et sécurité notamment) et a souhaité que notre déménagement soit à la hauteur du standing et des conditions de transfert de la DG vers le White. Enfin, nous avons échangé sur le plan Insee Vert sur lequel il a confirmé qu'il y avait une vraie impulsion ministérielle et que si un budget était nécessaire, il instruirait la demande.

Sa dernière visite datant de mars 2014, nous l'avons invité (ou ses successeurs) à revenir plus régulièrement pour rencontrer les agents et mieux comprendre leurs préoccupations concrètes.

Déclaration liminaire

« M. Le Directeur général,

Nous vous remercions pour votre visite et la possibilité qui nous est donnée de vous rencontrer et de nous exprimer devant vous. Nous sommes convaincus de votre attachement à l'Institut et à ses missions.

Néanmoins, depuis la réforme territoriale qui correspond approximativement à votre précédente visite à Marseille, qui date de mars 2014, les effectifs de notre DR hors enquêteurs ont diminué plus fortement que ceux de l'Insee en général mais aussi plus fortement que ceux des Directions régionales en moyenne. Selon les bilans sociaux de l'Insee la baisse pour notre DR est de 22 % entre 2015 et 2021 contre -15 % pour l'ensemble des DR et -11 % pour la DG et pour l'Insee globalement. Le poids de la DR PACA dans le réseau régional de l'Insee est ainsi passé de 7 % en 2015 à 6,4 % en 2021. Le choc démographique a été fort : la part de 19-34 ans s'est accrue de 2,5 points tandis que le nombre des plus âgés, de 55 ans ou plus, a été divisé par deux, et leur part est passée de 60 % des effectifs de la DR à un peu moins de 40 %. La DR fait donc face à une perte « sèche » d'agents expérimentés. C'est bien sûr un investissement pour l'avenir mais aussi des agents jeunes à former et qui doivent s'approprier un nouvel environnement.

La baisse de nos effectifs représente 50 agents de bureau en moins entre 2015 et 2021. Cela induit inévitablement des tensions ponctuelles sur les équilibres charges-ressources dans les équipes car les ajustements ne sont pas immédiats. Cela induit aussi mécaniquement de moindres perspectives de mobilités pour les agents de la DR dans un marché local plus réduit. C'est donc un défi pour l'ensemble des agents dans tous les services mais aussi une inquiétude compréhensible.

En tant que représentants élus du personnel de la liste majoritaire, nous attirons donc en premier lieu votre attention sur la baisse plus forte qu'ailleurs des effectifs de la DR et demandons votre engagement à maintenir autant que possible leur niveau sur les prochaines années. Nous savons que la période est cruciale en la matière alors que des discussions sont en cours avec la Direction du Budget dont découleront des arbitrages au sein de l'Institut. En particulier, nous demandons des garanties pour le maintien des pôles et des sites de la DR dont pour certains, la pérennité a été questionnée ces dernières années.

Concernant les pôles de compétence, nous nous félicitons bien sûr de l'implication du pôle Gecoc dans les réflexions et travaux autour du projet {NO}²TE et des nouvelles façons de travailler. Mais pour l'ensemble pôles, nous souhaitons connaître votre avis sur les transferts d'activités DG-DR dont la dynamique a été portée par le Comité de Direction de l'Insee ces dernières années. A contrario, le CDPTT a acté en mars le rattachement de la mission d'élaboration des comptes régionaux à la DESE. Pour mémoire, le pôle Edoré contribuait il y a quelques années à la collecte des bilans économiques et des indicateurs conjoncturels régionaux. Y a-t-il une vraie réflexion engagée avec les maîtrises d'ouvrage sur les possibilités de transferts ? Y a-t-il une vraie volonté de transférer des activités localement pour consolider le réseau régional ?

Concernant le site Sirene, nous nous faisons ici le relai de l'inquiétude des agents sur la bascule de Sirene 3 à Sirene 4 et des gains de productivité initialement attendus qui paraissent de plus en plus incertains. Incertains dans le contexte d'une forte hausse de volume de liasses à traiter, phénomène reconnu aujourd'hui comme structurel par la DSE et observé pour de nombreux sites.

Sur le sujet des gains de productivité nous souhaitons également attirer votre attention sur l'action régionale qui vient de subir au cours de la décennie passée une baisse très forte de ses effectifs : -33 % pour l'ensemble du réseau selon le rapport de l'IG sur le cadrage prospectif de la répartition des ressources de l'Insee. Les agents sont très attachés à l'expertise territoriale telle que préconisée par la stratégie OCRE. Est-elle toujours d'actualité ? Où peut-on encore espérer réaliser des gains de productivité sans incidence pour notre notoriété ?

Concernant les conditions de travail, le télétravail est un sujet d'actualité au coeur des préoccupations. C'est une grande avancée et une modalité appréciée et qui fonctionne et nous nous en félicitons car nous avons soutenu sa mise en œuvre et son approfondissement. Aujourd'hui, une majorité d'agents quelle que soit l'activité ou le niveau hiérarchique demande une plus grande souplesse. C'est pourquoi plutôt que d'aller vers trois jours fixes, nous vous demandons d'accepter d'aller vers un plus grand nombre de jours flottants. Pourquoi l'Insee ne pourrait-il pas ouvrir cette porte alors que d'autres administrations proches le permettent déjà ? Cela permettrait de mieux répondre aux réalités du travail de terrain et aux calendriers des équipes, ainsi qu'à des nuisances locales ponctuelles (coupures d'eau, nuisances sonores, etc.). Nous y voyons un gain potentiel de satisfaction et de motivation collectif important. C'est certes un sujet national mais nous souhaitons vous faire parvenir ici l'avis d'un grand nombre d'agents de la DR.

Nombreux sont les agents qui ont le sentiment de vivre une période charnière vis-à-vis de l'organisation du travail. C'est indéniable. Dans ce cadre, nous demandons une réflexion particulière sur la réappropriation des espaces présentiels et en particulier sur la reconstruction de la convivialité. Des actions concrètes avaient été mises en œuvre à la DR il y a une quinzaine d'années mais se sont éteintes progressivement faute de moyens. Nous souhaiterions que l'administration puisse soutenir concrètement et financièrement, sans tabou, des actions visant à promouvoir la convivialité.

Autre sujet, la restauration collective dont la pérennité est fragilisée par les tensions sur le personnel. Les agents sont moins facilement enclins à s'engager bénévolement qu'il y a une dizaine d'années car ils n'ont pas le temps. Les problèmes bâtimentaires ont été nombreux, impactant la charge de gestion, et comme partout, la crise sanitaire a pesé sur la fréquentation. Ce sujet n'est sûrement pas propre qu'à notre DR et la cantine constitue un outil de cohésion collective important auquel nous sommes plus que jamais attachés. C'est pourquoi nous demandons une réflexion sur les leviers de reconnaissance des agents qui s'impliquent et le soutien des unités auxquelles ils appartiennent.

Sur le déménagement de la DR, sujet de préoccupation majeur avant la crise sanitaire et qui reste d'actualité, nous voulons insister sur l'état de vétusté de nos locaux déjà pointé par un rapport de l'IG de 2019 et qui ne s'est pas arrangé depuis. Nous espérons que vous y serez attentifs en apportant votre soutien à un projet tenant compte de l'importance pour les agents d'un environnement sain, de la prise en compte des problématiques de déplacements urbain et de sécurité spécifiques à Marseille.

Sur le Plan Insee Vert auquel nous sommes attachés et impliqués localement nous nous félicitons des réflexions du groupe de travail local qui ont abouti à un recueil de préconisations. Néanmoins celui-ci nécessitera des investissements pour mettre en place certaines d'entr'elles . Un budget national est-il prévu à cet effet ? À défaut, comme par le passé, nous en resterons malheureusement à de bonnes intentions.

Merci pour votre attention. »

Les élus CFTC – CFE-CGC au CTSD de la DR Insee PACA
Stéphan Fesquet – Jean-Philippe de Plazaola – Morgane Leconte – Junel Bernard

